



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Département fédéral de la défense, de la protection de la
population et des sports DDPS

Stratégie de lutte antimines de la Confédération suisse 2016-2019

Rapport annuel 2018



1. Introduction

En 2018, consciente de l'apport considérable de la lutte antimines à la sécurité humaine, à la paix, à l'action humanitaire et au développement durable, la Suisse a apporté un soutien à hauteur de 18,4 millions de francs environ¹ aux efforts de déminage, de sensibilisation, de renforcement des capacités locales et de facilitation de la mise en œuvre des conventions existant au niveau international.

La stratégie de la Suisse souligne son intention de contribuer à l'avènement d'un monde exempt de nouvelles victimes de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions et de restes explosifs de guerre, un monde dans lequel le développement durable connaît une progression constante et où les besoins des populations affectées sont adéquatement satisfaits. Dans cet esprit, la Suisse s'est fixée trois objectifs :

1. les conventions applicables² sont intégralement mises en œuvre et universellement respectées ;
2. la sécurité humaine face aux mines, aux armes à sous-munitions et aux restes explosifs de guerre est accrue et les conditions nécessaires au développement durable sont améliorées ;
3. le déminage humanitaire est entièrement placé sous la responsabilité de la population concernée, sur place.

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) adoptent une approche interdépartementale pour mettre en œuvre la stratégie antimines de la Suisse. Pour éradiquer le fléau que représentent les mines, ces deux départements ont également collaboré, en 2018, avec d'autres gouvernements et organisations internationales, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la société civile.

Le présent rapport annuel offre un aperçu des réalisations les plus importantes de la Confédération suisse en matière de lutte antimines.

¹ Le DFAE a déboursé 14,8 millions de francs, dont 9 millions ont bénéficié au Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG). Le DDPS a consacré 3,6 millions de francs à des déploiements et à des formations.

² La Convention du 18 septembre 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa, RS 0.515.092), la Convention du 30 mai 2008 sur les armes à sous-munitions (RS 0.515.093), la Convention du 10 octobre 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination et son Protocole II révisé sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996, ainsi que son Protocole V du 28 novembre 2003 relatif aux restes explosifs de guerre (Convention sur certaines armes classiques ou CCAC, RS 0.515.091, RS 0.515.091.3, RS 0.515.091.4) et la Convention du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées (RS 0.109).

2. Vue d'ensemble et résultats obtenus en 2018

Vingt ans ont passé depuis l'entrée en vigueur, en mars 1999, de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (Convention d'Ottawa). Ce texte, qui est l'un des plus concluants dans le domaine du désarmement, s'est traduit par des actions sur le terrain qui ont amélioré la protection des civils vivant dans des régions touchées par des conflits. De vastes zones ont été décrétées exemptes de mines et restituées aux populations locales afin qu'elles puissent les exploiter. Des millions de stocks de mines ont été détruits dans le but d'empêcher leur réutilisation. L'assistance aux victimes est par ailleurs reconnue comme une obligation internationale importante, bien qu'elle soit parfois inadéquate et sous-financée. Au niveau politique, l'universalisation de la Convention n'a cessé de progresser, renforçant la norme interdisant l'emploi de ces armes qui frappent sans discrimination.

Toutefois, en dépit de ces évolutions positives, il reste un certain nombre de défis à relever. Alors que, pendant une dizaine d'années, le nombre de victimes avait diminué, à partir de 2015, il a de nouveau progressé de manière préoccupante. Ce phénomène est imputable à l'emploi renouvelé de ces engins dans plusieurs pays déchirés par des conflits, notamment au Yémen, en Syrie, en Afghanistan, en Irak et au Myanmar. L'utilisation croissante de mines improvisées par des acteurs armés non étatiques est particulièrement inquiétante. La grande majorité des victimes sont des civils, les enfants étant souvent les plus vulnérables et les plus gravement touchés. Cette évolution souligne l'importance d'un engagement constant de la Suisse dans ce domaine et de la nécessité d'une poursuite de l'action en faveur d'une interdiction universelle de ces armes.

Conformément à une tradition humanitaire solidement établie, la Suisse s'implique dans la lutte antimines de différentes manières : (a) en soulignant l'importance de respecter les instruments internationaux et de favoriser leur réalisation ; (b) en s'associant au déminage des zones concernées, en organisant des activités d'éducation aux risques liés aux mines, en fournissant une assistance aux victimes et (c) en œuvrant en faveur d'un renforcement des capacités pour une appropriation locale de la lutte antimines. Ces différents types d'implication de la Suisse constituent les trois axes de son engagement.

En 2018, les activités politiques ont été axées sur l'observation et la mise en œuvre des grands traités tandis que les projets sur le terrain, qui ont absorbé la majeure partie des ressources investies, ont été concentrés sur la lutte antimines intégrée en Bosnie et Herzégovine, au Cambodge, en Colombie, en Croatie, au Myanmar et en Syrie. Douze experts suisses ont été déployés à l'étranger en soutien aux programmes de déminage des Nations Unies.

2.1 Objectif stratégique 1 : les conventions applicables sont intégralement mises en œuvre et universellement respectées

Au titre de cet objectif, la Suisse envisage de promouvoir le respect, par les États parties et les acteurs armés non étatiques (AANE), des dispositions contenues dans les grands traités internationaux. Elle exhorte par ailleurs les États non parties à observer les principes fondamentaux et soutient les efforts visant à clarifier les allégations d'infractions aux traités. Les activités et projets décrits ci-après sont dédiés à la réalisation de cet objectif.

Les délais stipulés dans les traités sont respectés.

La Suisse a apporté son soutien à des projets qui ont aidé des États parties concernés par la lutte antimines à se conformer à leurs obligations internationales, surtout celles qui leur incombent en termes de déminage.

Bosnie et Herzégovine

Grâce aux contributions et à l'engagement de la Suisse, une superficie équivalant à 4,4 km² a pu être restituée aux populations locales et 202 restes explosifs de guerre ont été découverts et détruits. La Suisse s'est également investie dans le dialogue en faveur de l'adoption de la nouvelle version de la stratégie nationale de lutte antimines. Il s'agit là de l'une des conditions préalables à une gouvernance plus efficace dans ce domaine au niveau national et au respect des obligations internationales.

Cambodge

Aux côtés de l'Australie et du Canada, la Suisse finance le programme de déminage axé sur les résultats du PNUD (Clearing for Results), mis en œuvre par l'Autorité cambodgienne pour la lutte antimines et l'assistance aux victimes (ACLAMAV). En 2018, une superficie de 17,21 km² a été restituée aux populations locales et 1803 mines antipersonnel, 17 mines antichars et 2994 restes explosifs de guerre ont été localisés et détruits.



Les agriculteurs qui vivent dans les zones polluées par des mines dans le nord-est du Cambodge peuvent exploiter leurs terres en toute sécurité grâce à « Clearing for Results – Mine Action for Human Development », un programme mis en œuvre par l'ACLAMAV. Le programme vise à encourager le développement durable en restituant aux familles des terres dépolluées pour leur permettre de reconstruire leur vie et de rétablir leurs moyens de subsistance.

« Au début, j'avais peur de vivre dans cette zone à cause des mines. Nous y avons mis le feu, mais c'était encore plus dangereux. Aujourd'hui, je peux enfin faire mes récoltes sans crainte. – Hem Reth, citoyenne de la province de Battambang, Cambodge.

Colombie

En collaboration avec Humanité et Inclusion (HI), Halo Trust et Campaña Colombiana Contra Minas (CCCM), la Suisse a contribué au déminage d'une superficie de 0,1 km². Au total, 178 engins explosifs ont été localisés et détruits.

Croatie

La Suisse a contribué au nettoyage de 1,8 km² de terrain contaminé et à la destruction de plus de 3500 engins explosifs.

À l'échelle internationale

En collaboration avec le PNUD, la Suisse aide six États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et/ou à la Convention sur les armes à sous-munitions (Ukraine, Angola, Liban, Tadjikistan, Bosnie et Herzégovine et Zimbabwe) à développer leur stratégie antimines et/ou à développer leur demande d'extension au titre de l'article 5 de la Convention d'Ottawa.

Le respect du cadre juridique est renforcé et la clarification des violations présumées des conventions encouragée.

Au niveau multilatéral

Dans le cadre de ses fonctions de présidente du Comité sur l'application de l'article 5 de la Convention d'Ottawa, la Suisse a engagé avec succès des pourparlers avec l'Ukraine qui, au bout de deux ans, a soumis une demande de prolongation de délai.

En 2018, la Suisse a continué d'apporter son soutien aux recherches effectuées par l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions. Ce faisant, elle encourage la transparence et favorise la mise en évidence d'éventuelles violations des dispositions des traités internationaux.

Le dialogue avec les acteurs non étatiques est encouragé, afin de les inciter à ne pas utiliser de mines antipersonnel.

À l'échelle internationale

Si la promesse faite aux termes de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions d'un monde exempt de mines et d'armes à sous-munitions est tenue, il sera très important de nouer le dialogue avec les acteurs armés non étatiques qui, en recourant à des mines improvisées, mettent en péril la vision exprimée dans ces deux textes. La Suisse soutient donc les efforts que déploie l'Appel de Genève, organisation non gouvernementale engagée dans un dialogue avec plus de 50 AANE pour les encourager à respecter les normes humanitaires internationales, notamment celles énoncées dans la Convention d'Ottawa. Depuis 2016, trois acteurs armés non étatiques ont signé l'Acte d'engagement sur l'interdiction des mines antipersonnel.

2.2 Objectif stratégique 2 : la sécurité humaine face aux mines, aux armes à sous-munitions et aux restes explosifs de guerre est accrue et les conditions nécessaires au développement durable sont améliorées

Dans le cadre de cet objectif stratégique, la Suisse souligne trois des cinq piliers de la lutte antimines : le déminage, l'aide aux victimes et l'éducation aux risques liés aux mines. En s'engageant dans ces domaines, elle facilite la fourniture de biens et de services humanitaires, prépare le terrain pour la reconstruction et contribue à jeter les bases du développement durable. L'accent est mis sur les projets de terrain, ancrés dans la réalité locale et en lien avec les objectifs humanitaires et de développement de la Suisse et la vision qu'elle a d'une paix plus globale. Les projets et activités suivants ont contribué à la réalisation de ces objectifs.

Les opérations de dépollution des terrains infestés réduisent les risques pour la population concernée et lui permettent d'accéder aux ressources locales.

Bosnie et Herzégovine

L'engagement de la Suisse dans la lutte antimines doit contribuer à doter de moyens de subsistance durables les populations touchées par le problème des mines, des armes à sous-munitions et des restes explosifs de guerre, et à améliorer leur développement socioéconomique. La sécurité des populations concernées s'est améliorée, de même que leur accès aux moyens de production. Les efforts déployés par la Suisse ont également aidé à rendre la lutte antimines plus efficace et efficiente et moins gourmande en ressources. En 2018, une superficie de 4,4 km² a été restituée aux populations de quatre municipalités, ce qui a permis à 125 foyers de pouvoir directement exploiter ces terres. Au total, 202 engins explosifs ont été localisés et détruits.

Cambodge

Après 30 années de conflit, on estime que trois à quatre million d'engins explosifs subsistent dans le Royaume du Cambodge, ce qui représente un niveau de pollution par les mines et les restes explosifs de guerre très élevé. C'est le long de la frontière nord-occidentale de ce pays qu'est réputée se trouver la plus forte densité de champs de mines au monde. Les mines antipersonnel, les restes d'armes à sous-munitions et les résidus d'explosifs de guerre ont fait un grand nombre de victimes et continuent d'entraver l'accès aux ressources essentielles et le développement économique. La Suisse aide le Cambodge à a) mettre au point des documents nationaux de premier ordre (tels que la stratégie antimines nationale 2018-2025), b) développer un système de contrôle qui permet aux autorités d'attester de l'impact de la lutte antimines et c) de déminer les zones infestées. Les interventions au Cambodge financées par la Suisse ont bénéficié à plus de 59 000 personnes. Elles ont permis une meilleure utilisation des terres et de nouvelles opportunités économiques, améliorant notamment l'agriculture et l'infrastructure.

Colombie

Après des dizaines d'années de conflit avec des acteurs armés non étatiques, de vastes zones ont été contaminées par des mines, ce qui a un impact considérable sur les populations rurales et les groupes ethniques, isole les populations, empêche le retour des personnes déplacées dans leur lieu d'origine, entrave l'accès aux terres et réduit l'accès aux services. L'engagement de la Suisse dans la lutte antimines doit contribuer à la paix, à la sécurité et au développement durable dans les zones touchées par des conflits. Plus de 39 000 personnes ont bénéficié des mesures visant à éliminer les mines et autres restes explosifs de guerre. La lutte antimines a un effet socioéconomique positif : nombre de ses bénéficiaires ont pu reprendre des activités économiques dans le secteur agricole et voir leur accès facilité aux ressources et aux services (éducation, santé, eau). L'égalité des sexes était une dimension importante de la plupart des activités, ce qui explique que des femmes aient été formées pour diriger des équipes de

démontage ou procéder à des opérations de ce type. La Suisse a également contribué au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, lequel a apporté un soutien à des opérations de déminage, au renforcement institutionnel local et à l'intégration d'anciens combattants dans les équipes de déminage.

Croatie

L'héritage de la guerre de 1991-1996 est à la fois lourd et redoutable. Selon les estimations, plus de 32 000 mines terrestres polluent encore le sol, compromettant l'accès aux pâturages et aux ressources forestières. Dans le cadre de sa contribution à l'Union européenne élargie, la Suisse soutient les efforts de déminage que déploie le pays. Une superficie totale de 1,8 km² a été déminée et plus de 3500 engins explosifs ont été détruits.



En Croatie, la Suisse soutient les activités de déminage et d'aide aux victimes. Il s'agit, par le déminage, de faire naître des perspectives économiques et d'améliorer les conditions de vie des victimes de mines et de leurs familles. En 2018, une superficie de 1,8 km² a été déminée dans la forêt de Kotar-Stari Gaj. Cette région était particulièrement dangereuse en raison de sa proximité avec des zones résidentielles. Le nombre de victimes civiles après la guerre a été supérieur à celui recensé pendant les hostilités.

Myanmar

Les mines antipersonnel sont toujours utilisées dans le conflit, posant un sérieux problème humanitaire. L'engagement de la Suisse a pour but d'alléger les souffrances des populations concernées et de renforcer les capacités des autorités nationales dans le domaine de l'action humanitaire contre les mines. Dans le cadre d'un projet mené en collaboration avec le Conseil danois pour les réfugiés et le Groupe danois de déminage, des enquêtes non techniques ont été réalisées dans plus de 100 communautés, ce qui a permis d'identifier plusieurs zones dangereuses. Cela aura pour effet d'accroître la protection de la population locale en contribuant à prévenir les risques d'accident dus à des mines ou à des restes explosifs de guerre à l'avenir.

Les victimes reçoivent des soins médicaux et sont intégrées dans la société et l'économie.

Colombie

En 2018, le nombre de victimes de mines et autres restes explosifs de guerre a sensiblement augmenté en raison d'une nouvelle contamination, les civils représentant la majorité des victimes. Par sa contribution, la Suisse garantit que les victimes sont réinsérées dans leurs communautés sur les plans social et économique. Au total, 184 victimes ont bénéficié d'une assistance médicale et une centaine ont pu se lancer dans des activités rémunératrices (élevage de bétail, de volailles et agriculture).



Plus de 600 personnes dans la municipalité d'Algeciras peuvent travailler et circuler sans crainte. Le danger lié aux engins explosifs a été éliminé grâce au programme de lutte antimines mené par la Campaña Colombiana Contra Minas (CCCM) avec le soutien de la Suisse. Des femmes dirigent des équipes de déminage de la CCCM à Algeciras. L'une d'elles, Briyith Estrada Montaña a commencé à travailler pour la CCCM en tant que démineuse en 2017 ; elle est devenue superviseuse en 2018. Elle explique : « Je suis très fière de faire partie de l'équipe de la CCCM car cette organisation donne aux femmes la possibilité d'endosser des fonctions de direction. Grâce à ce travail, je contribue à éviter que de nouvelles personnes ne soient blessées ou meurent à cause des engins explosifs. »

Myanmar

Dans le cadre de son approche intégrée, la Suisse est favorable à la réalisation d'enquêtes ainsi qu'à l'éducation aux risques liés aux mines et aux mesures d'aide aux victimes. Au total, 72 victimes ont bénéficié d'un soutien à la réadaptation et ont pu se lancer dans des activités rémunératrices (élevage de bétail, artisanat, agriculture et formation professionnelle) qui ont amélioré leur bien-être.

Syrie

La pollution par les mines, conséquence de la guerre, a occasionné de nombreuses victimes au sein de la population civile, met en péril les moyens de subsistance et représente un risque conséquent en termes de protection. La Suisse a pour objectif d'accroître la protection de la population touchée par le conflit et de réduire sa vulnérabilité en axant les efforts sur l'aide aux victimes et l'éducation aux risques liés aux mines. Jusqu'à 18 000 personnes blessées, y compris des victimes de restes explosifs de guerre, ont bénéficié de services de réadaptation physique et fonctionnelle et/ou de soutien psychosocial. En outre, des formations à la réadaptation physique et au soutien psychosocial ont été dispensées à 100 praticiens de la santé syriens.

À l'échelle internationale

Au niveau international, la Suisse appuie le Programme d'investissement à impact humanitaire du CICR qui a vocation à accompagner la réadaptation des victimes de mines.

Les communautés concernées sont sensibilisées à la gestion des risques auxquels elles sont exposées.

Bosnie et Herzégovine

Dans le cadre de son approche intégrée, la Suisse a également soutenu des activités d'éducation aux risques liés aux mines ainsi que le renforcement des capacités locales. Quelque 600 personnes vivant à proximité de zones concernées par le problème des mines (y compris des enfants, des membres d'associations sportives ou de fédérations de chasseurs mais aussi du personnel des entreprises publiques) ont bénéficié de mesures pédagogiques en lien avec les risques liés aux mines. Grâce à ces mesures, elles ont adopté des comportements sans risque et, au cours de l'année 2018, aucune victime n'a été signalée dans ces zones.

Colombie

Plus d'un millier de personnes, y compris des enseignants, des élèves, des fonctionnaires et des membres de collectivités locales ont reçu des instructions sur la façon de gérer les risques posés par les mines et autres restes explosifs de guerre.

Myanmar

Près de 12 000 personnes, y compris des personnes déplacées internes, ont bénéficié d'activités dans le cadre de l'éducation aux risques liés aux mines.

Syrie

L'éducation aux risques liés aux mines est une dimension importante de l'action humanitaire. Elle vise à accroître la protection des populations touchées par la guerre et à réduire leur vulnérabilité. La Suisse a fourni un soutien à quelque 3000 sessions de formation dans le domaine de l'éducation aux risques liés aux mines destinées aux populations concernées. Les bénéficiaires y ont appris à adopter des comportements plus sûrs.

Ukraine

La contamination des sols par les mines et autres restes explosifs de guerre est un effet du conflit qui met en danger les civils et menace leurs moyens de subsistance. En appuyant un projet pilote mis en œuvre par le Ministère sur les territoires temporairement occupés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui intègre tous les volets de la lutte antimines, la Suisse a contribué au renforcement des capacités locales et à une meilleure protection des populations civiles vivant dans des zones contaminées par des mines le long de la ligne de contact dans l'est de l'Ukraine. Quatre formateurs ont été formés à l'éducation aux risques liés aux mines et plus de 1800 participants ont bénéficié de plus de 120 manifestations dans ce domaine.

2.3 Objectif stratégique 3 : le déminage humanitaire est entièrement placé sous la responsabilité de la population concernée, sur place

Pour que la lutte antimines soit pertinente sur le long terme, les personnes les plus touchées par les mines doivent être mises en mesure d'effectuer des opérations de déminage. Dans cette perspective, la Suisse souligne qu'il importe de renforcer les capacités et le capital de connaissances des autorités nationales et des populations concernées. En 2018, les projets et activités ci-après ont contribué à la réalisation de ces objectifs.

Les autorités locales sont à même d'assumer durablement et en toute indépendance la responsabilité du déminage humanitaire.

Bosnie et Herzégovine

Dans le but d'accroître les capacités locales qui permettront au pays de gérer avec plus d'indépendance les risques induits par les mines, la Suisse a collaboré avec le Centre d'action antimines pour la Bosnie-Herzégovine et le Bataillon de déminage des forces armées de Bosnie-Herzégovine. Les ressources du Bataillon de déminage (chiens détecteurs de mines et équipement pour le déminage manuel) ont été renforcées. Au total, 27 personnes ont bénéficié des ateliers et des formations (méthodologie de remise à disposition des terres et cours pour maîtres-chiens).

Colombie

La Suisse concentre ses efforts sur l'importance de disposer de capacités nationales importantes dans le secteur du déminage humanitaire. Pour cette raison, elle collabore avec *Descontamina Colombia* pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action antimines 2016-2021 et la stratégie d'intervention rapide post-conflit.

À l'échelle internationale

L'armée suisse a apporté un soutien aux programmes d'action antimines conduits par l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), en Libye, au Mali, au Soudan du Sud, au Sahara occidental ainsi qu'au siège de l'ONU à New York à travers le déploiement de 12 experts militaires en déminage.



Le service de support pour le Service de l'action antimines des Nations Unies est indispensable pour améliorer la qualité de vie de millions de personnes en RDC et au Soudan du Sud. L'an dernier, mon équipe et moi avons eu l'occasion d'améliorer les processus logistiques et le stockage pour aider les démineurs sur le terrain. Grâce à la standardisation des processus, nous avons pu réduire considérablement la durée de cycle et nous assurer que le matériel de sauvetage parvenait dans les meilleurs délais aux projets sur le terrain. Au sein de l'équipe, qui comprenait du personnel local, l'optimisation des projets a permis d'encourager une culture de la performance. Cela aura un effet durable sur le terrain.

Cédric Boesch, conseiller logistique, base d'appui d'Entebbe

En collaboration avec plusieurs partenaires des Nations Unies (UNICEF, UNOPS, UNMAS, UNDP) et le CIDHG, la Suisse a participé au financement et à l'organisation de onze formations visant à renforcer les connaissances des experts locaux sur les outils de la lutte

antimines, notamment la mise en œuvre des normes dans ce domaine, la gestion axée sur les résultats et la gestion de l'information.

En 2018, la Suisse a contribué aux activités du CIDHG à hauteur de 9 millions de francs³. L'organisation améliore l'efficacité de la lutte antimines en développant capacités et connaissances et en œuvrant en faveur de normes.

³ Les contributions au CIDHG sont gérées dans le cadre du crédit pour le soutien aux trois centres de Genève.

3. Conclusions et perspectives

Conjointement, et en collaboration avec d'autres gouvernements, des organisations internationales, le CICR, le CIDHG et la société civile, le DFAE et le DDPS poursuivront leur objectif à long terme d'un monde libéré des mines antipersonnel, armes à sous-munitions et autres restes explosifs de guerre, dans lequel ces dispositifs ne feraient plus de nouvelles victimes. La Suisse entend en outre s'engager activement pour contrer une fâcheuse tendance consistant à ne pas respecter les échéances découlant des obligations internationales souscrites et à considérer l'inobservation de ces obligations comme normale.

Elle met donc clairement l'accent sur la sécurité humaine : elle a financé des projets visant à assister les victimes et à leur garantir des soins médicaux complets, ainsi que le soutien nécessaire à leur réintégration sociale et économique. En apportant son soutien à des programmes de déminage, la Suisse a contribué à réduire les risques posés par les mines et à faciliter l'accès aux ressources locales.

Étant donné que les objectifs et analyses figurant dans la stratégie de lutte antimines 2016-2019 restent de mise, cette dernière a été renouvelée et prolongée jusqu'à fin 2022.